



31.0



LA SIGNALISATION MARITIME

*Les phares et balises au service
de la sécurité maritime*

La signalisation maritime est au cœur de la mission des phares et balises. Les 3 divisions de la DIRM Sud-Atlantique assurent la gestion et l'entretien de l'ensemble des bouées et des établissements de signalisation maritime servant jour et nuit d'aide à la navigation pour les marins de passage, du large des côtes de La Rochelle jusqu'à la frontière franco-espagnole.

La signalisation maritime permet aux navigateurs de se positionner mais également d'éviter les dangers. En ce sens, elle est capitale. Au cœur de la mission des phares et balises, les 3 divisions de la façade Sud-Atlantique assurent la gestion et l'entretien de l'ensemble des bouées et des établissements de signalisation maritime pour la région Nouvelle-Aquitaine.

Les phares et balises, maillon essentiel de la sécurité de la navigation

La Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique (DIRM SA) assure, à partir de ses 3 divisions et des moyens nautiques mis à leur disposition par l'Armement des Phares et Balises, le balisage maritime de sa façade. Dans le cadre de l'information nautique, chaque division des phares et balises assure pour sa zone de compétence une permanence 24h/24.

Les phares et balises veillent à ce que la signalisation maritime soit effective et entretenue dans un souci constant de préserver la sécurité des usagers de la mer, quels qu'ils soient. Ces services jouent un rôle déterminant dans le processus d'amélioration de la signalisation maritime mise à leur disposition, en signalant les problèmes nautiques qu'ils rencontrent auprès du point d'accueil des affaires maritimes (DDTM, Délégation à la mer et au littoral), de la capitainerie ou de la division chargée de la signalisation maritime. Afin d'offrir le meilleur service possible aux usagers de la mer, la signalisation maritime évolue, en optimisant les moyens nautiques engagés et en plaçant la réduction de l'impact écologique de la flotte au cœur de cette réflexion.

Des savoir-faire uniques et précieux sur toute la façade... focus sur une division

La division des phares et balises du Verdon-sur-Mer est un site de trois hectares, d'une vingtaine d'agents à terre qui assurent la gestion et l'entretien de 180 balises maritimes, 65 feux et 4 phares. Conçues en matériaux composites ou en acier, hautes de plusieurs mètres et lourdes de 4 à 10 tonnes, les balises ont une durée de vie d'au moins 50 ans. Mais constamment ballottées par les vents, l'eau salée et les chocs, elles se détériorent régulièrement. Pour cette raison, les bouées doivent passer une révision périodique et si besoin être rééquipées avant leur remise en mer. Lorsqu'une bouée arrive à la division, la première étape consiste à retirer, à la main, les moules et les coquilles accrochées à sa surface. En hiver, il peut arriver également que les chaînes cassent, laissant ainsi les bouées partir à la dérive. Il s'agit d'un danger qu'il faut absolument éviter. Pour cela, la division dispose d'un atelier de chaudronnerie où sont effectuées les réparations sur les bouées et les chaînes. Une bouée reste en moyenne 5 ans en mer. Ainsi, tous les ans, entre 20 et 40 bouées doivent subir des réparations, qui sont réalisées « sur mesure ». Ensuite, au centre d'exploitation et d'intervention, les experts en électrotechnique préparent les câblages pour les bouées en cours de montage à l'extérieur. Ils entretiennent et réparent tout le matériel électrique qui se trouve sur les bouées et les phares.

Un système de géolocalisation et de feu est également installé, outil indispensable pour le repérage des marins naviguant de nuit. Actuellement une ampoule de 6 watts seulement, alimentée par des panneaux solaires, permet à la bouée d'atteindre une portée lumineuse de 5 milles nautiques, soit environ 10 km.

Des moyens nautiques modernes et adaptés aux missions des phares et balises

Un nouveau baliseur océanique « Augustin Fresnel », partagé avec la division de Saint-Nazaire, devrait être mis en service courant 2025, succédant à l'ancien baliseur « Gascogne ». D'une longueur de 54 mètres, ce nouveau baliseur, équipé d'une grue puissante, sera capable d'intervenir en haute mer et d'y assurer l'entretien de la signalisation maritime.

La division phares et balises du Verdon-sur-Mer abrite également l'un des huit centres nationaux de stockage de matériel de lutte anti-pollution par hydrocarbure : le centre POLMAR-terre. Bottes, combinaisons, masques, gants... près de 2 000 équipements de protection individuelle sont stockés dans cet entrepôt. On y trouve aussi des pelles, des râteliers, des brouettes, des pompes, des systèmes de récupération et de stockage d'hydrocarbures, des barrages flottants et des nettoyeurs à haute pression : l'essentiel du matériel pour limiter une éventuelle pollution accidentelle sur les côtes.

Photo 3.1.0 : Chaudronnier au centre d'exploitation et d'intervention de la division "phares et balises" au Verdon-sur-Mer © Arnaud Bouissou / Terra - **Photo 3.1.2 :** Balise maritime en attente de révision, Le-Verdon-sur-Mer © Arnaud Bouissou / Terra



EN CHIFFRES

1165 objets nautiques de signalisation maritime (établissements de signalisation maritime et aides à la navigation de complément) jalonnent le littoral de la région (phares, bouées, tourelles, amers...)

415 établissements sont actifs, c'est-à-dire à optique lumineuse

17 phares sont en service

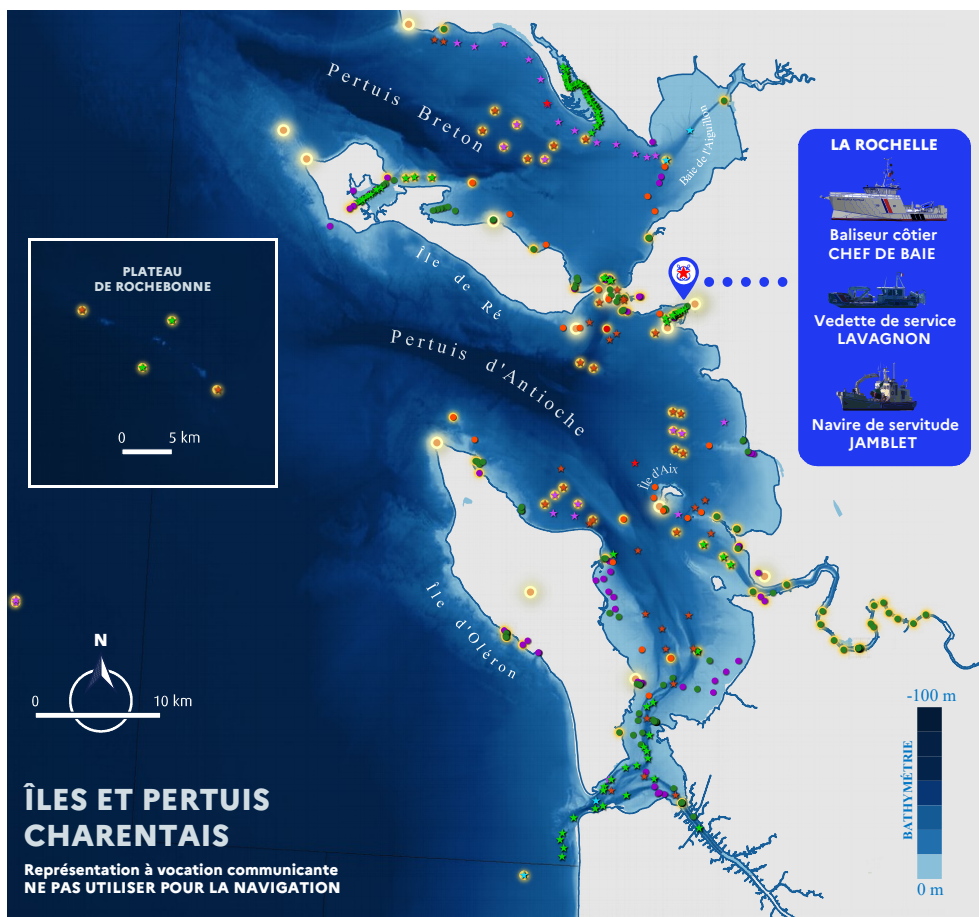
3 divisions des phares et balises sont réparties le long du littoral à Anglet, le Verdon-sur-Mer et La Rochelle et des moyens nautiques sont mis à leur disposition par l'Armement des Phares et Balises, pour assurer le balisage maritime des côtes, îles et estuaires depuis la frontière espagnole jusqu'à la limite nord de la Charente-Maritime

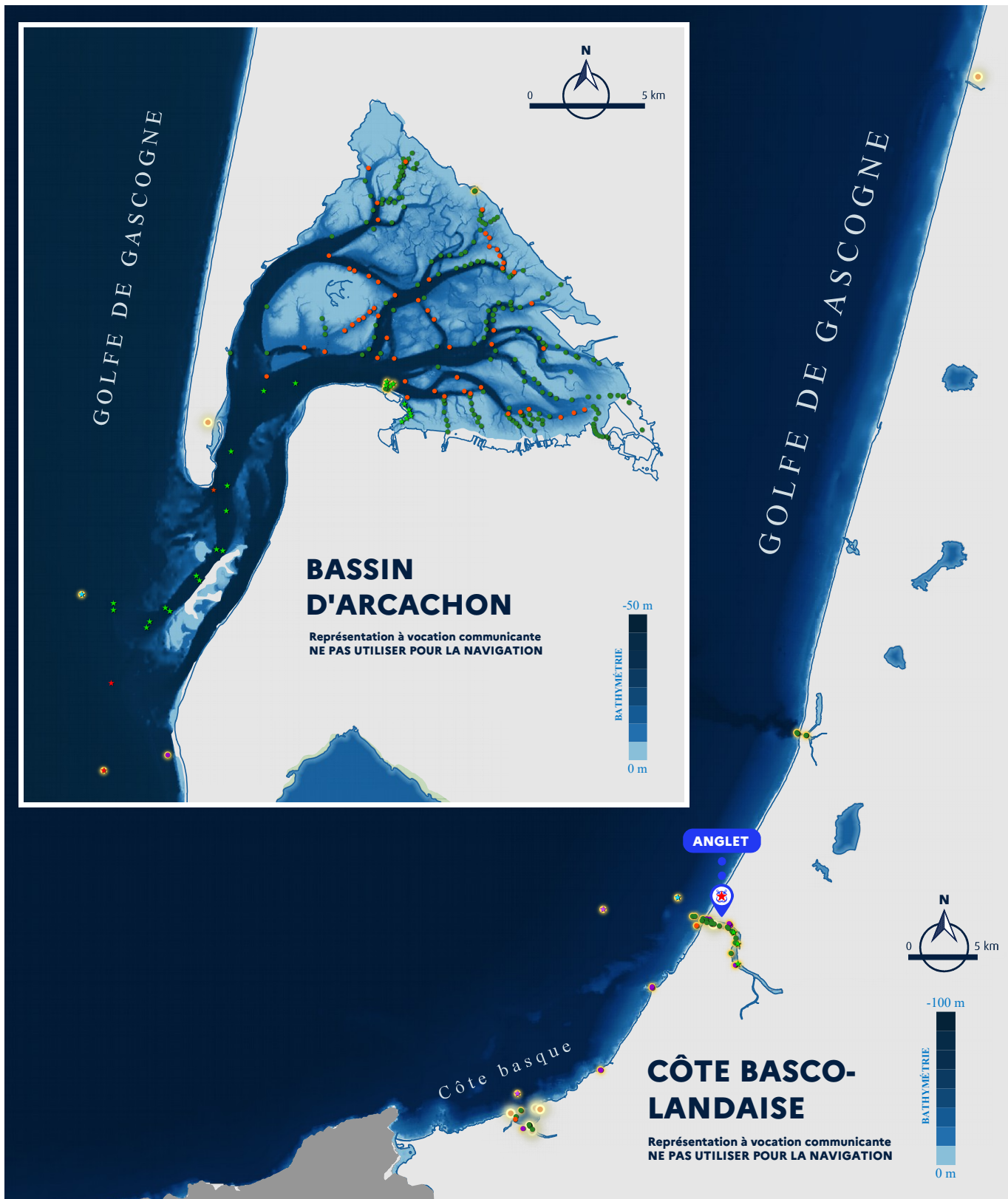
1 baliseur océanique « AUGUSTIN FRESNEL » mis en œuvre par l'armement des phares et balises, partagé avec Saint-Nazaire (mise en service 2025)

1 baliseur côtier, le « CHEF DE BAIE » ayant pour port d'attache La Rochelle



Signalisation maritime, divisions et armements des phares et balises





En
SAVOIR
+

La signalisation maritime sur le site de la DIRM Sud-Atlantique

